



Paris, le 05 décembre 2018

Le SNASS-CGT
Le S Mast-CGT
A
Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 Avenue DUQUESNE
75350 PARIS 07 SP

Objet : Préavis de grève Ministère des Solidarités et de la Santé

Madame la Ministre,

La situation actuelle dans le pays démontre le profond rejet de la politique régressive du gouvernement. Dans ce contexte, et dans le cadre du processus de mobilisation engagé par la CGT pour faire de décembre un mois de lutte, le SNASS-CGT et le S Mast-CGT estiment nécessaire d'agir.

Depuis de trop longues années, nous avons dénoncé les conséquences des politiques des gouvernements successifs :

- Les salaires et traitements sont gelés depuis trop longtemps alors que ce sont les fonctionnaires et les salariés qui structurent la société et créent la richesse, tandis que les « premiers de cordée » voient leurs revenus augmenter de manière indécente et n'en n'ont jamais assez !
- Le sens des missions et les conditions de travail et de vie des agents dans nos services ne cessent de se dégrader,
- Les projets gouvernementaux sur la Fonction publique et concernant notre système de retraite sont porteurs de reculs dramatiques pour la population, remettent en cause l'égalité républicaine et notre modèle social solidaire,
- Les ratios de promotion sont en chute libre et les perspectives d'évolutions de carrière des fonctionnaires deviennent inexistantes,
- Les annonces du gouvernement portant suppression de 50 000 postes de fonctionnaires d'Etat organisent la privatisation de pans entiers de services publics qui deviendraient ainsi des marchandises pour le plus grand profit de groupes privés. La protection de la population et l'égalité de traitement passeront ainsi au second plan. Une marchandisation, une dégradation des services publics toujours plus importante qui accentueront les inégalités aujourd'hui contestées par une grande part de la population.

Les circulaires de juillet du 1^{er} ministre et la réunion interministérielle du 22 novembre ont pour objet de porter atteinte ou liquider différentes politiques publiques de la cohésion sociale, et désorganiser un peu plus les services publics, sans jamais parler du devenir des fonctionnaires dans ce contexte. Nous refusons le désengagement de l'Etat et la mise à mort du statut annoncé dans le cadre d'AP 2022.

En lien avec les revendications soutenues par une majorité de nos concitoyens, nous revendiquons dès à présent :

- des mesures en faveur du pouvoir d'achat avec le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique, l'augmentation des salaires du public sur la base du SMIC à 1 800 € brut, la revalorisation des pensions civiles ;
- un déblocage significatif des ratios promu/prouvables pour permettre aux agents de dérouler leur carrière ;
- le maintien de politiques d'Etat, garantes d'égalité, à destination des publics les plus défavorisés ;
- l'arrêt des suppressions de postes et le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires à la conduite des missions publiques de l'Etat, à l'opposé des régressions contenues dans le plan Action Publique 2022,
- la sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de notre système de retraite par répartition, à l'inverse du système par points voulu par le gouvernement qui lèsera particulièrement les femmes parmi l'ensemble des salariés,
- le rétablissement de l'Impôt de solidarité sur la Fortune.

Alors que les principes démocratiques sont de plus en plus souvent bafoués, nous dénonçons la réunion d'instances de pure forme et revendiquons le respect des représentants du personnel et des instances telles que CT, CHSCT, CAP à tous les niveaux avec la production d'études d'impacts et d'évaluation en particuliers dans un contexte de réforme de l'Etat.

Afin de permettre aux personnels d'exprimer leurs revendications, le SNASS-CGT et le SMAST-CGT déposent un préavis de grève qui court du **mardi 11 décembre 2018 à partir de 18h jusqu'au au lundi 24 décembre 18 heures** pour l'ensemble des agents du Ministères des Solidarités et de la Santé, qu'ils soient en administration centrale, dans les services déconcentrés, territoriaux régionaux ou départementaux, dans les établissements publics ou les opérateurs (ARS, établissements nationaux) et missions nationales du périmètre du ministère.

Nos organisations restent disponibles pour toutes négociations sur les revendications du personnel, tant sur le plan national que local.

Nous vous adressons, Madame la Ministre, nos sincères salutations.

Le Secrétaire général du
Syndicat National des Affaires
Sanitaires et Sociales CGT

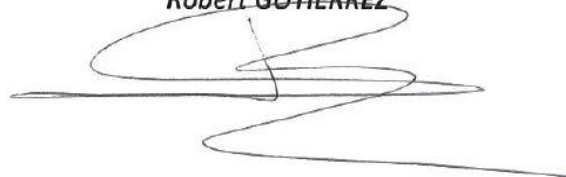
Olivier MIFFRED



Le Secrétaire général du
Syndicat du Ministère des
Affaires Sociales et du Travail

CGT

Robert GUTIERREZ



Copie :

Mme Sabine FOURCADE – Secrétaire Générale des Ministères Chargés des Affaires Sociales
M Pascal BERNARD – DRH des Ministères Chargés des Affaires Sociales